

LE LUNDI 6 MAI 2019

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal, tenue en la salle du conseil, le lundi 6 mai 2019 à 19 heures.

Sont présents :

Mme Ghislaine Pomerleau, mairesse
M. Jean-Paul Richard, conseiller
M. Jean Bourgeois, conseiller
M. Claude Bélisle, conseiller
M. Pierre-Luc Payette, conseiller
Mme Anick Desrosiers, conseillère
Mme Karine Pomerleau, conseillère

Les membres présents forment le quorum.

Le directeur général et secrétaire-trésorier, M. Simon Franche est également présent.

ORDRE DU JOUR

- 1- ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
- 2- ACQUISITION D'UNE PARTIE DU LOT 4 372 872
- 3- LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

2019-103

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Mme Karine Pomerleau,

et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour ci-dessus précité.

Adoptée.

2019-104

2. ACQUISITION D'UNE PARTIE DU LOT 4 372 872

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Liguori souhaite faire l'acquisition d'une partie du lot 4 372 872 pour permettre un futur prolongement de la rue Curé-Tremblay ainsi que l'implantation d'une station de pompage;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité est parvenue à une entente avec la propriétaire du lot;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par M. Jean Bourgeois,

et résolu unanimement :

1. Que le conseil municipal accepte la promesse de vente de Mme Lucie Coupal pour une partie du lot 4 372 872
2. Que le conseil municipal autorise le directeur général et secrétaire-trésorier à signer, pour et au nom de la Municipalité, tout document requis aux fins de la présente résolution.
3. Que la dépense soit affectée au règlement d'emprunt numéro 2017-410 pour le projet de construction d'égouts.

Adoptée.

2019-105

3. LEVÉE DE LA SÉANCE

CONSIDÉRANT QUE l'ordre du jour est épuisé;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par M. Claude Bélisle,

et résolu à l'unanimité que la séance soit levée à 19 h 03.

Adoptée.

Mme Ghislaine Pomerleau
Mairesse

M. Simon Franche, directeur général
et secrétaire-trésorier